



SYNDICAT MIXTE  
POUR L'AMÉNAGEMENT  
HYDRAULIQUE DES VALLÉES  
DU CROUT ET DU PETIT ROSNE

Envoi par courriel et/ou par courrier simple

Affaire suivie par la Direction Générale

**OBJET :** Comité Syndical du SIAH du Crout et du Petit Rosne  
**N/RÉF :** EC/BE D\_2025\_11\_3907  
**PJ :** Ordre du jour, formulaire de présence accompagné d'un pouvoir (réservé aux délégués titulaires uniquement)  
**DIFFUSION :** Délégué(e)s titulaires, délégué(e)s suppléant(e)s en copie  
 Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers Municipaux des communes adhérentes  
 Monsieur le Président de la Communauté de Communes ou d'Agglomération de rattachement  
 Mesdames et Messieurs les Maires des Communes adhérentes  
 Site internet du SIAH Crout et Petit Rosne : <https://www.siah-croult.org/>

Madame la Déléguée titulaire, Monsieur le Délégué titulaire, Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer au **Comité Syndical du lundi 15 décembre 2025 à 9h30**, qui se tiendra :

**Salle des fêtes de Baillet-en-France**  
**Sente du Chalet**  
**95560 BAILLET-EN-FRANCE**

Vous trouverez ci-joint **l'ordre du jour** et un **formulaire de présence** accompagné d'un **pouvoir** (réservé aux délégués titulaires uniquement). La **note explicative de synthèse** est accessible via le lien transmis par courriel.

**J'attire votre attention sur la présentation qui vous sera proposée en fin de comité, sans délibération, sur le projet de zonage des eaux pluviales sur le territoire des communes sur lesquelles le SIAH exerce la compétence collecte des eaux pluviales.**

Ce zonage, consécutif à la révision du schéma directeur d'assainissement du SIAH sur ces mêmes communes, fera dans un second temps l'objet, conformément à la réglementation, d'une enquête publique et les documents d'urbanisme communaux et/ou supra-communaux, devront à terme se mettre en conformité avec ce document de zonage.

Merci de bien vouloir confirmer votre présence par courriel à [info@siah-croult.org](mailto:info@siah-croult.org) ou par télécopie au 01 30 11 16 89, ou également par téléphone au 01 30 11 15 15.

Enfin, les **délégué(e)s suppléant(e)s** sont destinataires de cette convocation pour **information**. En effet, ils ne seront **amenés à voter** que si vous êtes absent(e).

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame la Déléguée titulaire, Monsieur le Délégué titulaire, Cher(e) Collègue, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signé électroniquement le 23/11/2025

Benoit JIMENEZ,  
  
 Président du Syndicat,  
 Maire de GARGES-LES-GONESSE.

IMPORTANT : les courriers sont à adresser à **Monsieur Le Président ou Monsieur Le Directeur Général**.

Rue de l'Eau et des Enfants • 95500 Bonneuil-en-France

Téléphone : 01 30 11 15 15 • Télécopie : 01 30 11 16 89 • E-mail : [info@siah-croult.org](mailto:info@siah-croult.org) • Internet : [www.siah-croult.org](https://www.siah-croult.org/)

Bonneuil-en-France, le - 9 DEC. 2025